



LA BRETONNIERE

**Etablissement Public Local d'Enseignement
et de Formation Professionnelle Agricole La Bretonnière**
Lycée et CFA publics - Exploitation pédagogique - Formation continue
Enseignement professionnel, général et technologique de la 3^{ème} au BTSA
Agriculture, paysage, horticulture, services et commerce
67 rue du Séquoia, 77120 Chailly-en-Brie
Tél : 01.64.75.87.50
Mail : epl.la-bretonniere@educagri.fr



Lettre d'engagement de la direction de l'EPLEFPA pour la mise en œuvre de la politique qualité sur le Centre de Formation d'Apprentissage Agricole de la Bretonnière – Label QualiFormAgri

1. Présentation de la structure

Le Centre de Formation d'Apprentis Agricole et Horticole (CFAAH) de la Bretonnière est un centre constitutif de l'Etablissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricoles de La Bretonnière.

Il participe à la mise en œuvre des missions dévolues à l'EPLEFPA, à ce titre :

- Assure une formation professionnelle initiale par la voie de l'apprentissage et propose une offre de formation professionnelle pour adultes en fonction des besoins du territoire ;
- Participe à l'animation et au développement des territoires ;
- Contribue à l'insertion scolaire, sociale et professionnelle des jeunes et des adultes ;
- Participe à des actions de coopération internationale, en favorisant la mobilité des apprentis et des personnels du CFAAH ainsi que l'accueil d'apprentis ou d'adultes.

Le CFAAH dispense des formations du CAPa au BTSA, sur les filières suivantes : Aménagements Paysagers, Agriculture et Agro équipement, Horticulture et Commerce.

Les actions de formation sont déclinées sur les sites de Chailly-en-Brie, et sur l'antenne de formation par apprentissage du lycée des métiers de l'horticulture et du paysage, située sur l'EPLE des métiers du paysage et de l'horticulture de Montreuil, et de Provins situé au collège Jules Verne.

2. Organisation de la structure

2.1. Moyens humains

L'organisation de nos formations repose sur différentes équipes :

- Formateurs ;
- Administrative ;
- Vie éducative ;
- Entretien et restauration ;
- Chargés de missions (Référent handicap, mobilité internationale, référents filière espaces verts et agriculture) ;
- Exploitation agricole support des formations.



LA BRETONNIERE

**Etablissement Public Local d'Enseignement
et de Formation Professionnelle Agricole La Bretonnière**
Lycée et CFA publics - Exploitation pédagogique - Formation continue
Enseignement professionnel, général et technologique de la 3^{ème} au BTSA
Agriculture, paysage, horticulture, services et commerce

67 rue du Séquoia, 77120 Chailly-en-Brie
Tél : 01.64.75.87.50
Mail : epi.la-bretonniere@educagri.fr



2.2. Moyens matériels

- Un centre de ressources dont la mission est d'individualiser les parcours, d'accompagner les bénéficiaires à besoins éducatifs particuliers, de favoriser l'autonomie par l'autoformation et l'insertion sociale et professionnelle ;
- Des salles informatiques ainsi que des classes mobiles pour accompagner l'inclusion numérique ;
- Une salle de réalité virtuelle : simulateur de conduite et lunettes de réalité virtuelle
- Des ateliers techniques dont l'exploitation de l'EPLEFPA, certifiée ISO 14001.

2.3. Ingénierie

Le CFA s'est doté d'une cellule ingénierie chargée d'étudier l'évolution de la carte des formations en apprentissage et en formation professionnelle continue en adéquation avec l'évolution des besoins sur le territoire.

3. Mise en œuvre de la démarche qualité sur l'EPL

L'engagement de l'EPLEFPA dans la démarche qualité sur le CFA, se construit depuis la promulgation de La loi du 5 septembre 2018 intitulée : « Pour la liberté de choisir son avenir professionnel ». Il vise à garantir à nos clients une qualité de service permanente grâce à la mise en place d'un processus d'amélioration continue.

Cette dernière, instaure l'obligation de certification pour tous les prestataires proposant des actions de formation, par apprentissage, de la VAE, ou du bilan de compétences et intervenant sur le marché conventionnel (fonds publics et/ou fonds mutualisés/paritaires).

L'établissement est certifié QUALIOPI et Qualiformagri Référentiel 132, depuis avril 2021, certification valable jusqu'en mai 2024.

Nous avons décidé de poursuivre nos engagements qualité en nous orientant vers la Labellisation QualiFormAgri du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire.

Le CFAAH a été audité en avril 2024. La certification est valable de mai 2024 jusqu'au 30 mai 2027. Le prochain audit de surveillance aura lieu en février 2026.

4. Poursuite de la demande

Nous considérons que la satisfaction des bénéficiaires que nous accueillons, des partenaires et prescripteurs externes avec lesquels nous collaborons tout au long de l'année, des financeurs, constitue un enjeu majeur en termes de légitimité, de lisibilité et d'attractivité. C'est la raison pour laquelle le CFA de la Bretonnière a affirmé son engagement dans une démarche qualité formalisée.



LA BRETONNIERE

**Etablissement Public Local d'Enseignement
et de Formation Professionnelle Agricole La Bretonnière**
Lycée et CFA publics - Exploitation pédagogique – Formation continue
Enseignement professionnel, général et technologique de la 3^{ème} au BTSA
Agriculture, paysage, horticulture, services et commerce

67 rue du Séquoia, 77120 Chailly-en-Brie
Tél : 01.64.75.87.50
Mail : epl.la-bretonniere@educagri.fr



Cet engagement satisfait aux exigences de la loi du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale ainsi qu'à celle du 30 mars 2015 précisant les critères qualité des actions de formation.

Au-delà de la satisfaction de nos clients, nous sommes convaincus que la démarche qualité est une source de satisfaction au travail, de levier de motivation et de développement de compétences pour chacun des membres de l'équipe.

La politique qualité sur notre EPLEFPA est pilotée par Monsieur NUMA directeur du CFA et animée par Madame ATTAL. Elle permet de maîtriser les exigences de l'ensemble du processus de formation :

- Prise en compte des demandes clients ;
- Mise en œuvre d'un service de qualité.

5. Communication sur l'EPLEFPA

Afin d'assurer une communication accessible à tous avec des éléments de langage clairs et communs, un point hebdomadaire est réalisé avec le Pilote et l'animatrice. Puis une Revue qualité est mise en place une fois par trimestre. La ^présente lettre d'engagement est également diffusé à l'ensemble des personnels via le livret d'accueil du personnel.

Les engagements de service sont affichés dans notre hall d'accueil. La communication de ces engagements en externe se fait toujours via le site internet.

Je suis convaincue que notre engagement dans une démarche d'amélioration continue de la qualité de notre dispositif de formation confirmera notre volonté de placer l'apprenant au cœur de nos préoccupations afin de l'accompagnement dans son processus de professionnalisation.

Chailly-en-Brie, le 01 septembre 2025

La directrice de l'EPLEFPA


Mme Valérie RINTEAUX